

FEDERATION DU CLUB VOSGIEN

7 Rue du Travail – 67000 Strasbourg 03 88 32 57 96 – info@club-vosgien.com

ATTENTION !!! : Date limite de réception des inscriptions

15 décembre 2024 dans la limite des places disponibles

Annexe 01/2025

FORMATION DES GUIDES-ANIMATEURS DE RANDONNEE PEDESTRE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA SESSION 2025

Merci de remplir complétement et lisiblement toutes les rubriques

	RÉNOM :F/M :	
Téléphone : Co	urriel :	
Né(e) le à à	Profession :	
Si en retraite, métier exercé auparavant :		
Association Club Vosgien :		
NOM et Prénom du Président :		
Personne à prévenir en cas d'accident		
NOM: PRÉNOM:		
ADRESSE:		
Téléphone : Co	urriel :	
Pour le pré-stage de St-Dié, je choisis une date ci-dessous. Je mentionne un 2 nd choix qui me conviendrait également (au cas où le premier pré-stage choisi serait surchargé)		
Je choisis une date de pré-stage	Je mentionne un second choix	
\square A1 : du jeudi 20 au vendredi 21 mars 2025	\square A2 : du jeudi 20 au vendredi 21 mars 2025	
B1: du samedi 22 au dimanche 23 mars 2025	\square B2 : du samedi 22 au dimanche 23 mars 2025	
\square C1 : du lundi 24 au mardi 25 mars 2025	C2 : du lundi 24 au mardi 25 mars 2025	

conviendrait également (au cas où la première rando choisie serait surchargée)		
Je choisis une date de rando	Je mentionne un second choix	
X1: samedi 26 avril 2025 à Pfaffenheim (68)	X2 : samedi 26 avril 2025 à Pfaffenheim (68)	
\square Y1 : dimanche 27 avril 2025 à Hultehouse (57)	\square Y2 : dimanche 27 avril 2025 à Hultehouse (57)	
Z1 : lundi 28 avril 2025 au Mont Ste-Odile (67)	Z2 : lundi 28 avril 2025 au Mont Ste-Odile (67)	
Le stage a lieu du dimanche 18 mai à 13h30 au samedi 24 juin 2025 à 18h00		
<u>Hébergement</u>		
 Pour le pré-stage et le stage, l'hébergement a lieu à La Bolle (St-Dié) au Village de Vacances – Cap Familles dans des conditions de travail et de vie en groupe optimales. Il est donc important que les stagiaires logent sur place et profitent des infrastructures offertes sur le site. En tout état de cause, il n'est pas prévu de ristourne pour les personnes qui ne logeraient pas sur place. L'hébergement se fait en chambre double. Chaque chambre dispose de 2 lits séparés et d'une salle de bain. Si vous souhaitez faire chambre commune avec un(e) stagiaire merci de l'indiquer ici. Demandez à l'autre personne de le mentionner également. 		
Je souhaite partager la chambre avec	(indiquez le nom de la personne)	
En fonction de la disponibilité de l'hébergeur, une chambre individuelle peut être envisagée. Le supplément de 20 euros par nuit (120 € la semaine) est intégralement à la charge du stagiaire et devra être réglé avant le début du stage. (Chèque ou virement à part à l'ordre de la Fédération du Club Vosgien.)		
Je souhaite une chambre individuelle et je r	èglerai le supplément avant le début du stage.	
Si vous souhaitez anticiper votre arrivée et/ou retarder votre départ, merci de traiter directement avec l'hébergeur.		
En s'inscrivant, le candidat certifie avoir pris connaissance des annexes suivantes ;		
ANN 002 25 : La formation GARP – Pourquoi et pour qui ? ANN 003 25 : Descriptif de la session 2025 ANN 004 25 : Certificat médical (à joindre au dossier) et au plus tard avant le 8 mars 2025 ANN 005 25 : Le règlement intérieur de la session		
Je m'inscris à la formation GARP 2025 et je règle le montant de l'inscription soit 770 €		
Par chèque ci-joint, à l'ordre de la Fédération du Club Vosgien		
Par virement à : Fédération du Club Vosgien (joignez une copie d'écran de l'ordre de virement et mentionnez votre nom + formation GARP 2025 dans le champ de commentaire de l'ordre de virement) IBAN : FR76 1470 7500 0606 1937 2793 319 BIC : CCBPFRPPMTZ		
Date et signature du (de la) Président(e) : (ou de son délégué)	Date et signature du (de la) Candidat(e) :	